



## L'encadrement

### **Qui est-il ?**

Tout agent ayant une responsabilité hiérarchique :

DGS, DST, Chef d'équipe...

### **Que fait-il ?**

Il met en œuvre la politique de prévention définie par l'autorité territoriale

- Veille à l'application des règles d'hygiène et de sécurité des agents placés sous son autorité
- Organise le travail des agents en y intégrant la prévention des risques professionnels

### **Quels sont ses moyens ?**

- Sa position hiérarchique
- La politique de prévention définie par l'autorité territoriale
- Les consignes et notes de service
- Le règlement intérieur d'hygiène et de sécurité